



**Commune de
VILLECHENEVE**

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 25 février 2021

PRESENTS:	Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
	Mr SARCEY	Claude	1er Adjoint
	Mr FAVRICHON	Nicolas	2 ^{ème} Adjoint
	Mr PIQUET	Bruno	3 ^{ème} Adjoint
	Mme CHICARD	Christelle	4 ^{ème} Adjoint
	Mme FAURE	Ginette	Conseillère
	Mr BROSSAT	Jean-Baptiste	Conseiller
	Mme DUMAS	Aurélia	Conseillère
	Mme PEYRE DE FABREGUES	Karine	Conseillère
	Mr LARGE	Cyril	Conseiller
	Mr BLANC	Daniel	Conseiller
	Mme HOSTIN	Christelle	Conseillère
	Mr MOREL	Cédric	Conseiller
	Mme SECOND	Virginie	Conseillère

Secrétaire de séance : Mr LARGE Cyril Conseiller

Début de la réunion : 20h30

1/ Présentation du CIA suite à la mise en place du RIFSEEP

Pour rappel, dans la délibération N° 2020_043 votée le 19/11/2020, Les élus ont décidé que le CIA serait versé en fonction de la manière de servir et de l'engagement professionnel de l'agent appréciés lors de l'entretien professionnel.

Les élus décident d'attribuer un montant de 300 euros par agent et par an pour un temps complet à proratiser en fonction du temps de travail.

Ce montant sera réparti sur les salaires de juin et décembre en fonction de la réalisation des objectifs fixés au cours de l'entretien individuel annuel.

2/ Présentation et vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2020 : Budget général, lotissement les Grandes Terres, lotissement les Placettes.

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion établi par le Receveur Municipal pour l'exercice 2020.

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif pour l'ensemble des budgets primitifs et annexes pour l'exercice 2020, excepté Monsieur le maire qui n'a pas participé au vote.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

3/ Présentation et vote du budget primitif 2021 : Budget général, lotissement les Grandes Terres, lotissement les Placettes.

Approuve à l'unanimité des membres présents les propositions de Monsieur le Maire et vote le budget principal de l'exercice 2021 pour un montant en recettes et dépenses de **fonctionnement** de **690 373.07 €** et en recettes et dépenses **d'investissement** de **449 300.00 €**.

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	142204.20
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0.00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	142204.20
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	30421.75

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents les propositions de Monsieur le Maire et vote le budget « Lotissement les Grandes Terres » de l'exercice 2021 pour un montant en recettes de fonctionnement de 299 384.02 euros et dépenses de fonctionnement de 167 839.09 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 335 678.18 euros.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents les propositions de Monsieur le Maire et vote le budget « Lotissement les Placettes » de l'exercice 2021 pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement de 48 697.41 € et en recettes et dépenses d'investissement de 48 697.41 €.

Attribution de subvention sur l'exercice 2021

Le Conseil municipal décide le versement d'une subvention de

- 15 000 euros à l'Association du Restaurant Scolaire de Villechenève pour l'exercice 2021.
- 1500 euros à l'association les Cent Mémoires pour l'exercice 2021.
- 1400 euros pour l'organisation de la fête de la musique.

Monsieur le Maire précise que ces subventions ont été inscrites au budget primitif de l'exercice 2021 au compte budgétaire 6574.

8/ Question diverses

- ✓ Elections départementales et régionales fixées les dimanches 13 et 20 juin 2021
- ✓ Etude pour le changement de Transformateur EDF du Monument (charge >100 %).
- ✓ Etude Syder (réseau électrique) à la Madone afin de valoriser le site.
- ✓ Ecole : réunion avec l'architecte pour le projet de rénovation.
- ✓ Les élus en charge du dossier projet numérique à l'école relanceront le rectorat pour le versement de la subvention accordée (7000 euros).
- ✓ Un plan guide est à l'étude concernant l'évolution du village à l'horizon 2040.
- ✓ La piscine de Saint Laurent de Chamousset passe en SPL (Société publique locale) en fin d'année 2021, elle va être gérée par la CC-MDL et par les Communes.
- ✓ La milolette du 1^{er} trimestre va prochainement être éditée.

- ✓ La préparation de la fête de la musique est en cours. La mairie attribuera une subvention de 1400 euros.
- ✓ Le cyclo canton aura lieu le 13 juin
- ✓ L'élue en charge du dossier solidarité a participé à une réunion solidarité CC-MDL sur le thème du vieillissement de la population
- ✓ Prochain Conseil municipal le 1^{er} avril 2021 à 20h30

Fait en Mairie, le 02 mars 2021

Le Maire,

Bernard CHAZELLES